

# extramuros

N° 4 déc. 2002

## Se connaître et se comprendre, pour bien travailler ensemble



© Droits réservés

La démarche concrète de coopération territoriale engagée par Pierre Mansat, à la demande de Bertrand Delanoë, est aujourd'hui bien engagée.

Pour que ce dialogue soit efficace, encore faut-il que chacun se connaisse et comprenne l'autre. Or, Paris avait beaucoup à faire pour prendre conscience, comme le dit le géographe Michel Carmona, qu'il « n'est plus le centre à partir duquel

tout s'étend, mais simplement le cœur d'un territoire nouveau mal connu et foisonnant. »

C'est pour combler ce manque que l'exposition « Territoires partagés, l'archipel métropolitain » est aujourd'hui ouverte au Pavillon de l'Arsenal. Elle est soutenue par une scénographie originale que nous avons voulue légère et facile à transporter pour pouvoir être discutée avec tous nos partenaires.

Le premier parcours qui la compose est historique. Il rappelle la lente sédimentation des volontés politiques et des mouvements sociaux, de l'organisation industrielle et des conditions d'habitat, et celle de l'architecture dans le paysage rural ancien du cœur de l'Île-de-France, qui forme aujourd'hui le socle de notre agglomération.

Le second parcours est, lui, très actuel. Il rassemble les travaux de nombreux acteurs de la ville et illustre l'énergie qui marque ce territoire où des centres se développent, des espaces nombreux se renouvellent, des solidarités locales s'organisent.

Tout cela montre qu'une même métropole, très active, regroupe aujourd'hui Paris et les communes de l'agglomération dans un destin commun, mais que ce destin peine à trouver sa voie. Il reste encore à donner une direction à ce foisonnement et à cette énergie. Et c'est ici que la notion de territoires partagés peut prendre tout son sens.

Aujourd'hui, les métropoles qui gagnent sont en effet celles qui savent, d'abord, mobiliser et unir leurs potentiels humains, qu'ils soient individuels ou collectifs, au centre ou à la périphérie.

Souhaitons que cette exposition, que je vous invite à découvrir, et qui sera présentée dans les collectivités d'Île-de-France qui le souhaiteront, nous aide à penser notre métropole dans une telle perspective, afin de poursuivre ensemble une fructueuse collaboration.

Jean-Pierre Caffet  
Adjoint au Maire de Paris chargé  
de l'urbanisme et de l'architecture  
Président du Pavillon de l'Arsenal



©Mairie de Paris/D.U.

### ACTUALITÉ

Porte des Lilas :  
une couverture partagée

> 3



©Henri Gaudin

### DOSSIER

Dialogue architectural  
et urbain entre Paris  
et Gentilly

> 4

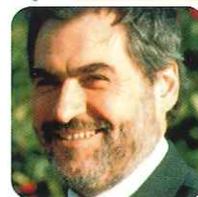


©ADAGP, Paris 2002

### RÉFLEXION

Makan RAFATDJOU  
Architecte, urbaniste  
"Paris Métropole :  
faire le pari d'une ville  
rénéchantée"

> 7



© Droits réservés

### TRIBUNE LIBRE

Christian FAVIER,  
Président du Conseil général  
du Val-de-Marne  
"Paris - Val-de-Marne,  
une nouvelle donne"

> 8

## &gt; Le visiteur

La livraison de printemps de la revue *le visiteur* – ville, territoire, paysage, architecture propose deux lectures fort différentes des paysages de l'agglomération.

Dans « L'insolite banlieue du *Guide du Routard* », Soline Nivet analyse la représentation que le fameux guide touristique donne de cette « banlieue » définie comme territoire « d'exploration » pour promeneurs aventureux et avant tout parisiens.

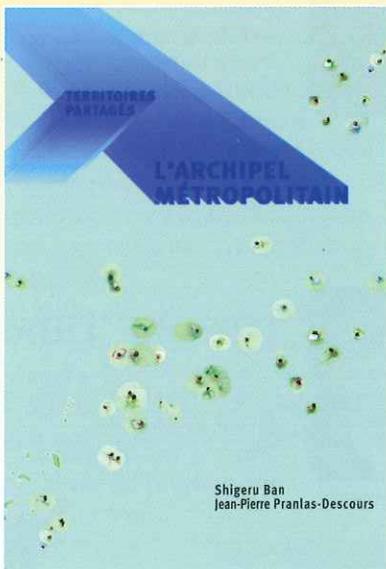
« On en conclura d'abord, écrit l'architecte, que le guide ne nous parle pas de la banlieue, mais de tout ce qui, pour lui, n'en est pas et pourtant s'y trouve »... ou « ce qui s'y trouve et ne se trouve plus ailleurs ». En d'autres termes, en cherchant l'exotisme et le pittoresque, le Routard recrée des poncifs là où il voulait éviter les lieux communs.

Dans ce même numéro, *le visiteur* publie « L'intimité territoriale », un texte que Jean-François Chevrier, critique d'art, avait écrit en 1997 pour un projet conçu par l'association *Ne Pas Plier* avec le photographe Marc Pataut. Ce dernier avait photographié les habitants du terrain vague du Cornillon, avant que ce quartier de Saint-Denis ne voie se construire le Stade de France.

*le visiteur*, numéro 8, printemps 2002, Éditions de l'Imprimeur, 24 euros.

## &gt; Territoires partagés

Le catalogue de l'exposition actuellement présentée au Pavillon de l'Arsenal (lire en première page l'éditorial de Jean-Pierre Caffet) est édité chez Picard / Pavillon de l'Arsenal, 390 pages, 53 euros.



## La coopération fait son entrée sur le site Internet de Paris

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le site Internet de la Ville de Paris présente une charte graphique, une arborescence et une barre de navigation nouvelles. Il compte également une demi-douzaine de rubriques supplémentaires, dont celle consacrée à la « coopération Paris-banlieue », au sein de « La Mairie ».

Destiné en premier lieu au grand public, ce site entend rendre intelligible et concrète la nouvelle démarche de partenariat engagée entre Paris et les collectivités d'Ile-de-France.

Mais les élus et agents de ces mêmes collectivités pourront utilement consulter certaines des rubriques déjà en ligne, parmi lesquelles signalons :

- « l'actualité des débats », qui s'enrichira des contributions des élus, urbanistes, universitaires et autres techniciens ;
- *Extramuros* 1 à 3, épuisés dans leur forme papier ;
- les actes du séminaire du 5 décembre 2001 ;
- un état des projets de coopération en cours, accessible par une entrée thématique ou géographique.

Cette dernière partie, en particulier, sera étoffée au fil des mois.

<http://www.paris.fr>

## Une charte de coopération entre Paris et Saint-Ouen

Après Montreuil, au mois de juin dernier, c'est avec Saint-Ouen que Paris signera prochainement un protocole de coopération.

Ce document cadre répond à 3 objectifs majeurs :

- améliorer le cadre de vie des quartiers limitrophes, notamment autour des cinq portes communes aux deux villes ;
- valoriser les atouts communs, dont principalement les Puces ;
- renforcer la cohérence entre les politiques mises en œuvre par les deux villes, notamment dans les domaines des déplacements, de l'habitat, de l'environnement, de la formation et de l'emploi.

Elaboré en concertation avec les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements parisiens dont les conseils seront appelés à se prononcer, ce protocole pourra associer le Conseil général de Seine-Saint-Denis et le Conseil régional d'Ile-de-France sur certains dossiers comme le tourisme, les déplacements ou les Puces.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal de Saint-Ouen le 21 octobre, ce document sera soumis au Conseil de Paris en décembre et devrait être signé officiellement par Jacqueline Rouillon-Dambreville et Bertrand Delanoë dans les semaines suivantes.

# Porte des Lilas : une couverture partagée

*Les principes d'aménagement des 25 hectares de la ZAC Porte des Lilas, qui englobe désormais le foncier généré par la couverture du périphérique, ont été débattus avec les élus des quatre villes concernées par l'impact du projet, ainsi que le département de Seine-Saint-Denis et la Région. La concertation continue afin de trouver des réponses satisfaisantes pour tous.*

**A**u nord-est de Paris, la couverture du périphérique<sup>1</sup> donne l'occasion de réactiver la ZAC<sup>2</sup> de la Porte des Lilas et d'envisager un réaménagement de grande ampleur, prenant en compte le rôle d'interface de ce secteur, tant dans la continuité urbaine à créer entre Paris et ses voisins qu'en termes de transports.

Arrêté en Conseil de Paris le 24 septembre 2001, cet aménagement, mené sous l'égide de Jean-Pierre Caffet, adjoint au Maire de Paris chargé de l'urbanisme et de l'architecture, a pour objectifs :

- l'effacement de la coupure générée par le périphérique entre Paris et les communes riveraines par la création d'une continuité urbaine ;
- une programmation diversifiée qui se traduit à l'heure actuelle par des espaces verts, une gare de bus intermodale réaménagée et agrandie, des équipements scolaires, une crèche, des équipements sportifs et culturels, une Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes, des logements étudiants, environ 45 000 m<sup>2</sup> de bureaux, des activités et commerces, la cuisine centrale du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et des équipements techniques municipaux existants et repositionnés, dont une déchetterie (à usage partagé avec les villes voisines), des locaux pour la DPJEV<sup>3</sup> parisienne et un bâtiment abritant un dépôt de sel ;
- une attention portée aux espaces publics et à leur aménagement paysager, notamment par la création de plantations d'alignement dans les rues et d'une coulée verte sur la dalle couvrant le périphérique, accessible par diverses rues perpendiculaires depuis Paris et la banlieue.

Conformément aux engagements pris par Paris en matière de concertation, un « comité de suivi » a été mis en place. Placé sous l'égide des adjoints au Maire de Paris concernés<sup>4</sup>, il se compose des maires<sup>5</sup> de Bagnolet, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais et Romainville<sup>6</sup>, des maires du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> arrondissements parisiens<sup>7</sup>, ainsi que d'élus du Conseil général et du Conseil régional et de représentants des services de l'État. Ce comité s'est réuni en février et en novembre 2002 pour examiner l'évolution des projets, et en mai pour une réunion spécifique sur les

questions de déplacements. L'objectif est d'arrêter le projet à la mi-décembre 2002.

Par ailleurs, plusieurs réunions publiques ouvertes aussi aux habitants des villes riveraines se sont tenues jusqu'en septembre 2002 dans la phase de concertation, et les conseils de quartiers parisiens concernés avaient été informés dès l'automne 2001 des grands axes du projet.

Les débats au sein du comité de suivi ont fait apparaître un certain nombre de points qui restent à affiner, notamment l'emplacement de la déchetterie, ainsi que des questions de voirie, de circulation et de densité du bâti en limite du Pré-Saint-Gervais. Les services parisiens travaillent à des solutions alternatives, qui ont été présentées au Comité de suivi du 18 novembre. La réflexion devrait prendre fin par le choix d'une des variantes actuellement à l'étude et ce, courant décembre.

Le calendrier prévisionnel fixe la phase d'enquête publique pour la ZAC à la mi-2003, sachant que la procédure devra être achevée en octobre 2003. Le chantier de la couverture proprement dite devrait être ouvert en 2004 et achevé en 2006 ; certains aménagements hors dalle de couverture pourront être engagés dès 2003. ♦

1) La couverture est prévue sur 100 mètres de part et d'autre de la place du Maquis du Vercors et sur 70 mètres de part et d'autre de la Cité Fougères. Les travaux (hors aménagement de la dalle) seront financés à parité par l'Etat, la Ville de Paris et le Conseil régional d'Ile-de-France, dans le cadre du 12<sup>e</sup> Contrat de plan État-Région.

2) Zone d'Aménagement Concerté dont le périmètre de 24 hectares a été arrêté en 1993 et dont l'aménagement n'a pratiquement pas été engagé. Le périmètre a été porté à 25 hectares pour inclure la dalle au-dessus du périphérique. Aménageur : SEMAVIP. Architecte : M. De Granpré, du cabinet AMO.

3) Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts.

4) Denis Baupin (transports, circulation et voirie), Jean-Pierre Caffet (architecture et urbanisme) et Pierre Mansat (relations avec les collectivités d'Ile-de-France).

5) Bagnolet : Marc Everbecq ; Les Lilas : Daniel Guiraud ; Le Pré-Saint-Gervais : Gérard Cosme ; Romainville : Corinne Valls-Bautista.

6) Commune non riveraine de Paris mais qui ouvrira en 2004 une base de loisirs dont l'impact influe sur le projet de la Porte des Lilas, notamment en termes de déplacements, puisque les prévisions font état d'un million de visiteurs par an, dont 60 % de parisiens.

7) Respectivement Roger Madec et Michel Charzat.

## 2 questions à....

### Roger Madec,

Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Vice-Président de la Région Ile-de-France

**> Le projet de la couverture du périphérique à la porte de Lilas est majeur pour le 19<sup>e</sup> arrondissement.**

**Où en est ce projet ?**

Grâce à la nouvelle majorité parisienne conduite par Bertrand Delanoë, ce projet prend forme rapidement. Deux réunions de concertation avec les habitants, les associations de quartier, et les élus locaux se sont d'ores et déjà tenues. Elles ont permis à chacun de débattre des différentes alternatives proposées. Parallèlement des expositions publiques sont organisées afin que les habitants du quartier puissent appréhender concrètement le projet.

Enfin, pour veiller à la cohérence de l'aménagement de la porte de Lilas avec la couverture du périphérique, un comité de suivi s'est mis en place. Il regroupe les maires des communes limitrophes, les représentants du Conseil régional, du Conseil général de Seine-Saint-Denis, les services de l'État et les associations concernées.

**> Ce projet est un projet parisien. Comment se passe la concertation avec les communes voisines concernées par celui-ci ?**

Très bien. Il peut bien sûr y avoir des différences d'approche, mais il n'y a pas de crispation, nos échanges sont toujours constructifs. L'objectif des réunions de concertation avec les communes limitrophes est d'abord une information réciproque sur les projets et la recherche de convergences, de solutions communes.

La couverture du périphérique va rapprocher les quartiers et donc créer des échanges. C'est une excellente chose, surtout sur un espace qui était une sorte de no man's land. Mais cela va changer et dans quelques années la porte des Lilas sera un véritable quartier où il fait bon vivre !



# Dialogue architectural et urbain

*Autour du carrefour Mazagran, Gentilly et Paris ont souhaité traiter de concert le réaménagement de l'emploi de la vallée de la Bièvre. Le bâtiment phare, conçu par Henri Gaudin, abritera le siège social*

Situé en limite de Gentilly et du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le carrefour Mazagran est un nœud de circulation important, emprunté quotidiennement par 37 000 véhicules : il ouvre l'accès à Paris et au boulevard périphérique et, en sens inverse, au territoire du Val-de-Bièvre et notamment la vallée scientifique et technologique. De par ce positionnement stratégique, le projet de réaménagement de ce carrefour, qui sera agrandi par une place éponyme,

s'inscrit au croisement de plusieurs opérations urbanistiques :

- l'ORU d'Arcueil et Gentilly (lire ci-contre) ;
- le stade Charléty et le schéma directeur de la Cité internationale universitaire ;
- le programme de traitement des portes de Paris ;
- l'implantation d'une ligne de tramway en rocade sud.

Ce carrefour étant situé majoritairement sur le territoire parisien, mais les abords

constructibles étant du côté de Gentilly, ces partenaires<sup>1</sup> ont fait le choix de concevoir ensemble son aménagement afin d'en assurer la cohérence. Le dessin du carrefour proprement dit a été discuté à partir de propositions des directions parisiennes et de l'APUR<sup>2</sup>, et les plans définitifs arrêtés en septembre 2002. Le choix des élus de Gentilly de confier à Henri Gaudin, l'architecte du stade Charléty, la réalisation du bâtiment phare de l'îlot à venir, à savoir le futur siège

## La question de "l'être ensemble"

**Henri GAUDIN**  
Architecte

Le problème essentiel de l'architecture est de faire que, dans un espace ouvert, les bâtiments se regardent, entretiennent entre eux des rapports de connivence et de dialogue.

Parce que parler d'espace, c'est envisager, comme dans tout rapport à autrui, la question de la relation, la question de "l'être ensemble".

Il m'a semblé ici que, nonobstant la barrière ou la ceinture de contention que représente le

rapport, plus riche que celui d'une simple juxtaposition. Ce périphérique entre bien sûr dans la nouvelle composition de la porte de Gentilly. Une chose serait-elle négative, qu'il faut malgré tout la considérer avec toute l'empathie nécessaire.

C'est dans ce cadre que peut s'expliquer le projet de la Porte de Gentilly et du bâtiment "Le Mazagran" que nous édifions aujourd'hui.

Nous ne le traitons pas de façon frontale ou opposée au périphérique ; nous faisons un grand bâtiment qui vient l'accoster de manière dynamique. Il s'inscrit tangentiellement le long de celui-ci tandis

*Une figure ouverte, capable de mettre ensemble les éléments proches ou lointains qui, auparavant, ne se regarderaient pas.*

périphérique, le projet que nous concevions de ce côté-ci devait engager avec l'ouvrage du stade Charléty des rapports évidents et que dans ce flux de relations le regard puisse embrasser dans l'unité, des choses qui sont pour autant séparées physiquement.

Ce périphérique, le stade Charléty semble déjà le délasser, l'"ouvrir" dans un autre

qu'il joue de stabilité, d'ancrage et de verticalité face à la place Mazagran. Dans le mouvement du flux d'une part, mais également ancré solidement de manière à instaurer des vues longues et lointaines.

Ambivalent, ce bâtiment l'est encore davantage dès lors que l'on considère l'attention également portée au paysage de la



Maquette du bâtiment dessiné par Henri Gaudin, qui accueille

ville de Gentilly, à sa typologie particulière, à l'échelle de son bâti ou la structure de ses îlots.

Si notre composition se présente côté Paris sous la forme de ce grand vaisseau, il prend une échelle plus mesurée au sud et, par des gradins francs et successifs, rejoint le gabarit de la rue Paul-Vaillant Couturier. Ces deux corps de bâtiment dissymétriques aux proues dynamiques orientées vers la place Mazagran capturent dans ce mouvement de convergence, dans cet évasement, un paysage intérieur, une rue couverte, un jardin. Ils s'ouvrent finalement à l'opposé – à l'Est – vers le square voisin et le paysage lointain.

# entre Paris et Gentilly

cette porte d'entrée, à la fois vers la capitale et vers le bassin d'Ipsos.

*En matière économique, l'objectif est de doper l'activité du secteur Mazagran par la construction de 15 400 m<sup>2</sup> de bureaux et de 600 m<sup>2</sup> de commerces.*

social de la société de sondage Ipsos, révèle cette volonté de faire dialoguer les formes urbaines et architecturales de part et d'autre du périphérique et de concevoir en commun un projet de qualité. ◆



En 2003 le siège de la société IPSOS.

La place Mazagran, espace partagé entre les villes de Paris et de Gentilly s'inscrit pour nous dans cette même logique de relation, en quête de relais, de médiation.

Par delà les entrelacs des flux de circulation, nous avons voulu retrouver une relation visuelle évidente entre l'axe de la rue Coubertin – l'axe de Paris – et la ville de Gentilly par l'intermédiaire d'une place ronde qui focalise, signale et articule d'où que l'on vienne toutes les directions et les ouvrages qui l'entourent.

Il s'agit bien d'une médiation simple qui permet en l'occurrence de franchir visuellement le périphérique – par en dessous cette fois-ci – et qui permet de nous guider

- 1) Outre les villes de Gentilly et Paris, la communauté d'agglomération du Val-de-Bievre, le Conseil général du Val-de-Marne, le Conseil régional et la Direction Départementale de l'Équipement ont été associés aux études et à la définition du projet.
- 2) Atelier parisien d'urbanisme

dans la ville par des éléments qui entretiennent des familiarités.

Répetons ici que ce n'est que parce que les choses ou les volumes se regardent qu'il peut exister entre eux un espace intelligible.

De même que nous parlons de familiarité d'architecture entre le stade Charléty et le bâtiment de la porte de Gentilly et parce que, sur un autre plan, il faut absolument lutter contre l'effet centripète du rond-point qui n'exprimerait que sa seule fonction d'obstacle centré, nous avons voulu quant au traitement de cette surface ronde lui donner une forme, une texture et une composition adaptée.

En ce sens ici il ne faut pas que l'ensemble de la composition de la place Mazagran renvoie en son centre à sa qualité insistante de rond-point ; il faut établir un mouvement centrifuge, décentrer le regard et attirer l'attention vers les bordures, organiser des traversées, étaler de larges surfaces minérales afin que l'usager prenne possession de ces lieux, l'investisse de ses parcours, de ses mouvements ; qu'il soit tout simplement un espace de liberté.

À cet égard, il faut éviter de remplir l'espace, de le saturer de bosquets, d'embranchements, de sculptures ou d'arbres ; il faut donner de l'air, de l'espace, afin de pouvoir profiter de son aire, de son volume, afin d'offrir au regard l'ensemble du paysage.

Il faut donner corps, donner lieu à une figure ouverte, capable de mettre ensemble les éléments proches ou lointains qui, auparavant, ne se regarderaient pas. ◆

## > L'Opération de Renouvellement Urbain d'Arcueil et Gentilly

Ce projet concerne un territoire qui s'étend sur les communes de Gentilly et d'Arcueil, au sud de la Cité internationale universitaire (Paris 14<sup>e</sup>). C'est un carrefour d'infrastructures routières (périphérique, branche A de l'autoroute A6, nationale 20), de transports en commun (RER B, bus) et d'importantes zones d'activités (le long du périphérique, de la Vallée de la Bièvre...). Mais ce périmètre compte aussi 1 900 logements sociaux, dont les 10 000 habitants subissent à la fois une dégradation des bâtiments et des espaces publics et un isolement dû au morcellement du tissu urbain.

Signée par de très nombreux partenaires<sup>1</sup>, et pilotée par la communauté d'agglomération du Val-de-Bievre, la convention « ORU » fixe cinq objectifs :

- 1- L'ouverture et le rayonnement au plan départemental et régional du territoire qui se situe comme tête de pont de la vallée de la Bièvre.
- 2- La réparation et la rénovation d'un quartier qui a subi des mutilations liées aux effets de la désindustrialisation et de la construction d'infrastructures routières.
- 3- La diversification de l'habitat et la mixité des fonctions habitat / équipements / activités.
- 4- La recherche de nouveaux équilibres sociaux en faveur des populations qui souffrent de la dégradation de leurs conditions de vie.
- 5- La valorisation de l'identité culturelle d'une banlieue, creuset d'une nouvelle citoyenneté et de nouveaux liens entre les espaces et les hommes.

Chacun de ces objectifs se déclinera en actions de court, moyen ou long terme qui mobiliseront, selon les cas, plusieurs des signataires de l'ORU.

Le 4 juillet 2001, Pierre Mansat a signé au nom du Maire de Paris la participation de la capitale à ce projet. Cette signature a concrétisé un acte politique fort avec les communes de Gentilly, d'Arcueil et la communauté d'agglomération du Val-de-Bievre, autour de projets convergents en termes de déplacement de circulation douce et de développement de ce territoire.

La Ville de Paris s'est engagée en particulier à coopérer sur :

- l'aménagement de la porte de Gentilly ;
- le rétablissement de continuités urbaines (zones de circulations pour les piétons) autour de la Cité internationale universitaire ;
- l'aménagement et la mise en valeur de l'aqueduc de la Vanne et du Loing, ainsi que de la passerelle du Cambodge (lire page 6).

1) Les signataires sont :

L'État  
Les villes d'Arcueil et Gentilly  
La communauté d'agglomération du Val-de-Bievre  
Le Conseil régional d'Ile-de-France  
Le Conseil général du Val-de-Marne  
La Ville de Paris  
La Caisse des Dépôts et Consignations  
La Cité internationale universitaire  
L'office intercommunal HLM d'Arcueil-Gentilly  
La SA Foyer pour Tous  
La Caisse d'Allocations Familiales  
Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France et la RATP



# Réconcilier les espaces par-dessus l'œuvre du temps

*L'intérêt du chantier de la Porte de Gentilly pour le développement de la ville et la requalification du quartier est évident. Mais il est devenu aussi, pour la population et les élus de la commune, le symbole de nouvelles relations avec la capitale et le symbole du rôle que veut et peut tenir la banlieue dans l'avenir de l'agglomération parisienne.*

**Yann JOUBERT**  
Maire de Gentilly

Il s'est longtemps répété que la Porte de Gentilly était un lieu malmené par l'histoire et la géographie, autant dire par les hommes. L'histoire parce que la violente désindustrialisation de la ville a créé non seulement du chômage mais aussi des friches et un habitat qui s'est dégradé. La géographie parce que la capitale a résolument tourné le dos à la banlieue, se protégeant, à cet endroit, par un périphérique érigé comme un rempart. L'opération en cours veut réconcilier les espaces par-dessus l'œuvre du temps. Un immeuble de 16 000 m<sup>2</sup> se dressera à l'entrée de la ville, symbole des nouvelles entreprises installées à la place des industries. I.P.S.O.S. l'occupera dès 2003. Son ouverture s'accompagnera d'une restructuration complète du carrefour Mazagran, enclave parisienne. Cet immeuble n'est pas un immeuble quelconque. Il formera un trait d'union entre Paris et Gentilly. Il ménagera la transition et le passage entre deux paysages urbains qui semblent s'opposer de part et d'autre du périphérique. Il dialoguera avec Charléty, grâce à Henri Gaudin, l'architecte des deux opérations. Le bâtiment dont l'architecture marquera l'environnement vient en complément du

stade, de la Cité internationale universitaire et du Parc Montsouris pour renforcer encore la qualité de ce site que traversera prochainement le tramway.

Il est le signal d'une des entrées de Gentilly, du Val-de-Marne et de la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre qui regroupe sept des communes du nord du département.

Le chantier de la Porte de Gentilly dont l'importance sociale, économique et urbaine pour notre commune est évident, est aussi très chargé symboliquement comme nous venons de le dire.

Il a fallu, pour l'amener à terme, une volonté politique forte d'aboutir et de collaborer, des populations et de leurs associations, des élus de Gentilly et de Paris. Il a fallu le talent et la créativité d'Henri Gaudin, le dynamisme d'I.P.S.O.S. et la collaboration de Bouygues qui a relevé, lui aussi, le défi urbain et architectural. L'expérience de ce partenariat, dont nous sommes pourtant les initiateurs, reste encore aujourd'hui aussi surprenante qu'exemplaire.

Elle place sous de bons auspices l'Opération de Renouvellement Urbain, dont le territoire s'étend de la Porte de Gentilly à la Vache Noire, sur Arcueil, et dont Paris comme la Cité internationale universitaire sont des signataires. Ce grand chantier transformera durablement et fondamentalement ce secteur du sud parisien. ♦



Le réaménagement de la porte de Gentilly s'inscrit dans le cadre plus large d'une restructuration de ce secteur du sud parisien.

## > La réouverture de la passerelle du Cambodge programmée début 2003

Petit ouvrage suspendu au-dessus du périphérique, la passerelle du Cambodge permettra bientôt de rejoindre la cité du Chaperon Vert<sup>1</sup>, à Gentilly, à partir de la Cité internationale universitaire côté Paris - ou l'inverse - en évitant le détour par la porte de Gentilly.

Fermée depuis 1984 pour raisons de sécurité, cette propriété de la Ville de Paris sera réouverte dans les mois qui viennent à un usage piéton<sup>2</sup>, grâce à une convention qui va être signée entre Paris, la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre et la Cité universitaire, cette dernière étant chargée d'assurer la gestion de l'ouvrage, et notamment l'ouverture et la fermeture au public. Paris continuera pour sa part d'assumer l'entretien de l'ouvrage.

Les travaux de sécurité ont d'ores et déjà été réalisés par la direction parisienne de la Voirie et des Déplacements ; la pose des portes, l'éclairage et le fleurissement devant être terminés dans les prochaines semaines. De son côté, le Conseil général du Val-de-Marne a réalisé les travaux de voirie au débouché de cette passerelle avenue Paul-Vaillant-Couturier.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre de l'Opération Renouvellement Urbain d'Arcueil et de Gentilly (lire page 5) dont l'un des objectifs est de désenclaver certaines cités d'habitation en créant de nouvelles circulations.

1) Cette cité de 1 600 logements est la propriété de l'OPI HLM Arcueil-Gentilly.

2) Entre 7 h et 22 h.

## > Plan de Déplacements Urbains

La restructuration du carrefour Mazagran s'inscrit dans les objectifs du PDU régional, à savoir :

- l'amélioration des transports du public, des circulations piétonnes et cyclistes et un meilleur partage de la voirie ;
- la régulation du trafic automobile ;
- le renforcement des liaisons piétonnes autour du périphérique ;
- la valorisation de la convivialité des quartiers du centre ville et du Plateau par la déviation du trafic de transit ;
- le désenclavement des quartiers sensibles du Chaperon Vert et de la Vache Noire.

# Paris Métropole :

## faire le pari d'une ville réenchantée

*Le monde urbain ne se limite plus aux seules villes, mais c'est dans les grandes métropoles que nous touchons la quintessence de l'urbain-monde dans l'entrelacs de ses contradictions les plus aigues. Les nouveaux rapports entre Paris et les villes de banlieue devraient permettre de surmonter bien des blocages, d'effacer bien des ruptures symboliques et physiques. Cette évolution historique peut être aussi l'occasion inespérée d'un pari inouï, celui de nouvelles approches et pratiques urbaines visant à réconcilier enfin l'âme de la cité et le corps de la ville.*

**Makan RAFATDJOU**  
Architecte, urbaniste

La coupure physique entre Paris et la banlieue, trait spécifique du développement métropolitain, a longtemps symbolisé une frontière entre deux mondes. Par-delà cette barrière poreuse, la multitude de communes et de leurs choix politiques, et des inégalités parfois réduites, souvent aggravées, une certaine unité territoriale s'est constituée. Signe d'une interactivité de fait, quasi exclusivement assurée par des schémas technocratiques, cette unité récente est déjà rendue très problématique par l'évolution de nos modes de vie et d'activité.

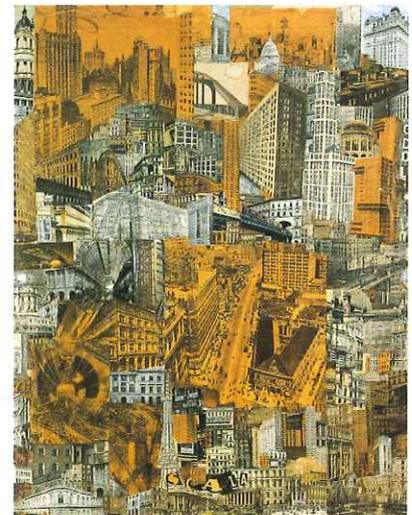
Mutations considérables du travail, fin de la dichotomie entre sphères, espaces, et temps de vie et de travail, hétérogénéité croissante des emplois du temps, accroissement considérable des flux, diversification tendancielle des modes de déplacement, perception généralisée de la mobilité comme facteur de liberté, développement des loisirs, importance accrue des services, multiplicité des centres d'intérêt de chacun, ces facteurs parmi d'autres ont profondément altéré nos modes de territorialité, jusque-là assez stables.

Par notre habiter nous déployons désormais notre vie quotidienne dans un territoire aux contours élastiques, parfois plus compacts, souvent plus étendus, fluctuant d'un moment à un autre, évolutif dans la durée. Habiter, « gestes et parcours, corps et mémoires, symboles et sens » comme disait Henri Lefebvre, c'est

laisser des traces, des ensembles de signes dont il convient d'en démêler et d'en tisser collectivement le sens singulier. Le territoire réel de la vie de chacun est donc devenu un monde complexe en soi, structuré par une profusion de formes et de fonctions variées, une diversité d'échanges et d'usages, des temporalités multiples, une pluralité d'échelles. Son interactivité avec d'autres territoires de vie produit un territoire global de plus en plus enchevêtré, dont la cohérence est de moins en moins lisible. D'où une déconnexion croissante entre le territoire de vie de chacun, sa gestion politique fragmentaire, et son aménagement spatial fragmenté, vecteur de nouvelles discriminations, ségrégations, et fractures.

Cette nouvelle territorialité pose aux politiques et aux praticiens de passionnantes, mais redoutables questions, et requiert une nouvelle intelligence collective, une pensée de l'aménagement en terme de co-élaboration. Viser un vivre-ensemble de qualité, et le droit à la ville pour tous, dans un territoire métropolitain aussi hétérogène nous invite à un faire-ensemble, un agir commun. Un faire-ensemble des élus, par des coopérations inter-communales et des synergies territoriales inédites, un faire-ensemble des praticiens par une transdisciplinarité systématique, mais surtout un faire-ensemble entre élus, praticiens et citoyens, par la mise en commun des connaissances, expériences, savoirs, savoir-faire, compétences et responsabilités irréductibles de chacun.

Tout le contraire d'une nouvelle utopie, d'une abstraction parfaite, réenchanter la ville ne se réduit pas à l'action sur l'espace. Mais, passer d'une géopolitique métropolitaine à une « géopoétique », une auto-crédation commune des chronotopies de chacun, constituerait un pas décisif vers une ville enfin appropriée, apportant des réponses au plus près des aspirations et désirs de chacun, appropriable individuellement et collectivement par tous. Ouvrir ce chantier c'est rechercher une symbiose maximale entre l'aménagement d'un territoire et l'effervescence de la vie quotidienne foisonnante de ses habitants, c'est aussi réduire les dimensions instrumentales, prescriptives, normatives de l'aménagement pour en faire un facteur tangible et maîtrisé d'autonomie, de solidarité, d'un nouveau sens commun. ◆



©ADAGP, Paris 2002 - Paul Citroën, Métropolis 1923

La complexité métropolitaine rend caduques les velléités d'uniformisation et les pratiques de mise en ordre. Le dépassement de la juxtaposition hétéroclite nous invite à donner pleinement sens à son unité par essence plurielle et sans cesse plus hétérogène.



# Coopération Paris – Val-de-Marne, une nouvelle donne

*Le Val-de-Marne et Paris partagent une volonté commune de développer un partenariat et une coopération permettant de répondre aux attentes et aux intérêts de leurs populations respectives.*



© Droits réservés

**Christian FAVIER,**  
*Président du Conseil général  
du Val-de-Marne*

La proximité de nos deux territoires, les échanges quotidiens entre notre département et la ville capitale représentent un enjeu essentiel pour nos concitoyens, nos entreprises, nos projets de développement.

Trop longtemps les relations entre nos deux collectivités se sont limitées à une simple cohabitation. Les changements municipaux intervenus à Paris, l'attention nouvelle portée par l'équipe conduite par Bertrand Delanoë à la qualité des relations avec les collectivités riveraines ont constitué pour le Val-de-Marne une nouvelle donne.

*Vers une coopération  
inter-départementale forte*

Ainsi, dans des conditions d'écoute, d'attention mutuelle que je tiens à souligner, nous avons concrétisé cette volonté de partenariat en repérant les axes qui pourraient constituer de nouveaux espaces, de nouvelles thématiques de coopérations.

Partant des défis auxquels nos collectivités sont confrontées, des attentes de leurs habitants et des projets pour lesquels elles se mobilisent, nous avons arrêté trois grands thèmes autour desquels nous

entendons construire une coopération interdépartementale forte, favorisant la cohérence et générant une dynamique. En premier lieu il nous apparaît indispensable de **mieux gérer l'espace sur les territoires de Paris et du Val-de-Marne.** Quelles perméabilités entre Paris et le Val-de-Marne ? Quelle gestion du foncier en Ile-de-France ? Comment orienter le développement des activités tertiaires ? Autant de questions sur lesquels nous nous accordons pour apporter des réponses conjointes.

Nous voulons ensuite **renforcer la cohésion sociale entre nos territoires.** Réfléchir ainsi aux emprises sociales de Paris (notamment le parc de logements sociaux de l'OPAC de la Ville de Paris) qui se situent dans notre département, mais également favoriser les échanges culturels, sportifs, conviviaux entre les populations. De même nous voulons favoriser la coopération autour du thème de la santé.

Enfin, il nous apparaît essentiel de **mieux appréhender la Seine comme trait d'union entre Paris et le Val-de-Marne** en développant des synergies en matière économique, de transport ; en créant des liens avec la Marne qui traverse également notre département mais également en réfléchissant à la participation de Paris à l'Université de l'eau que nous organisons en Val-de-Marne.

Au-delà de ces grands thèmes, nous avons également convenu de suivre ensemble précisément des dossiers qui intéressent nos deux collectivités.

Ces grands axes de travail devront se décliner en de nombreuses actions

concrètes, en des projets mobilisateurs pour nos collectivités et nos concitoyens. Pour piloter activement ces coopérations nouvelles, nous avons convenu d'installer une « conférence Paris - Val-de-Marne ». À l'heure où notre département, ses habitants s'engagent dans la construction d'un projet départemental de développement durable partagé, les nouvelles relations mutuellement fructueuses que nous nouons avec Paris constituent un atout indéniable pour mieux vivre dans cet espace qui nous est commun. ♦

## Biographie

Christian Favier a été élu à la présidence du Conseil général en mars 2001. Val-de-Marnais depuis toujours, vivant à Champigny-sur-Marne depuis 1958, il y a exercé son métier d'instituteur. Participant activement à la vie associative et politique de la cité, il y a été élu maire adjoint en 1977 et y a longtemps présidé un club de prévention. Élu conseiller général en 1994, il a été chargé, en tant que vice-président à l'aménagement du territoire, à l'emploi et à l'action économique, de conduire l'élaboration et la négociation des propositions du Conseil général pour le contrat de plan État-Région.

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS,  
LES TERRITOIRES ET LES CITOYENS

SOUS-DIRECTION DE LA COOPÉRATION  
TERRITORIALE

Directeur de la publication | Pierre Mansat - pierre.mansat@mairie-paris.fr - Tél : 01 42 76 68 91 - fax : 01 42 76 47 35 • Directeur | Bernard Landau

Rédactrice en chef | Pascale Thomas - pascale.thomas@mairie-paris.fr - 01 42 76 74 87 •

Rédaction | Pascale Thomas, avec le concours de | Christian Favier, Président du Conseil général du Val-de-Marne, Henri Gaudin, architecte,

Yann Joubert, maire de Gentilly, Roger Madec, maire du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Makan Rafatdjou, architecte urbaniste

Direction artistique | Agence Adélie événements - contact@adelie-evenements.com - 01 47 30 87 61 • Production | Vif-Argent

www.paris.fr • Tirage | 6 000 exemplaires

La lettre de la coopération territoriale >>>

